

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 27 juin 2023

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL
CANTON
DE TAVERNYOBJET
APPROBATION DU
COMPTE DE
GESTION DE LA
RESIDENCE
EUGENE ROBIN

L'an deux mille vingt-trois, le 27 juin à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS et Mila CANAS
Monsieur Mouloud ANIBA

Administrateurs absents excusés :

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à Madame Maryse SERVAIS
Monsieur Marc REMOND donne pouvoir à Madame Sylvia CERIANI
Messieurs David POTREL et Thomas BEDON

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

Nota- Le Maire,
Présidente du
CCAS certifie
exécutoire
cette
délibération mise
en ligne sur le site
de la ville le

Le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

6/07/2023

Résultats budgétaires de l'exercice

10601 - FRPA - CCAS BEAUCHAMP		Exercice 2022	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTEURS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	28 837,94	302 478,95	331 317,89
Titres de recette émis (b)	11 405,19	266 638,10	278 043,29
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	11 405,19	266 638,10	278 043,29
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	28 837,94	302 478,95	331 317,89
Mandats émis (f)	6 063,41	300 873,32	306 936,73
Annulations de mandats (g)	0,00	10 385,45	10 385,45
Depenses nettes (h = f - g)	6 063,41	290 487,87	296 551,28
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	5 341,78	0,00	5 341,78
(b - d) Déficit	0,00	23 840,77	23 840,77

Que la
convocation du
Conseil
d'administration
du CCAS a été
faite le
21 juin 2023

Votes pour : 9

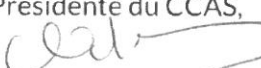
Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, déclare à l'unanimité, que le compte de gestion du FRPA dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Et que le nombre
des membres en
exercice est de :
11

POUR EXTRAIT CONFORME Beauchamp le 29 juin 2023

Le Maire,
Présidente du CCAS,

Françoise NORDMANN



La secrétaire de séance,
Lucile DREVET